

Un programme de revitalisation pour l'économie et les citoyens

Document de fond résumé



Berne, août 2011

1. Le franc fort augmente les coûts

Conséquence de **l'erreur de construction de l'euro et de l'endettement massif de plusieurs membres de l'UE ainsi que des Etats-Unis**, le franc suisse, connu pour sa solidité, est devenu une valeur-refuge pour les investisseurs. Cette situation reflète, d'une part, la réputation de solvabilité de la Suisse et la stabilité de sa monnaie, mais conduit, d'autre part, à une **surévaluation massive du franc suisse** avec les conséquences graves que l'on connaît pour l'industrie d'exportation et le tourisme, notamment. Alors que les consommateurs profitent à court terme de la force du franc suisse, cette situation constitue à moyen terme un danger pour la compétitivité des entreprises et l'économie nationale dans son ensemble. Elle affecte la conjoncture économique et la sécurité de l'emploi. Les effets des crises financières étrangères sur la Suisse en sont renforcés.

Du point de vue de l'industrie, la surévaluation du franc par rapport à d'autres monnaies de référence – l'euro, en particulier – est **un facteur détériorant la compétitivité internationale de la Suisse**.

Les interventions de l'Etat dans le domaine monétaire et sur le marché des devises ne sont guère efficaces et, de toutes manières, ces mesures sont de la compétence de la Banque nationale suisse.

D'un point de vue politique, il s'agit donc avant tout d'optimiser la **qualité de la place économique suisse** et de réduire les **coûts de production** en Suisse afin de **compenser les inconvénients résultant de la force du franc**. A cet effet, il faut lancer un **véritable "programme de revitalisation"** agissant sur les conditions-cadres que l'Etat peut offrir à l'économie et aux ménages privés. Les points forts de ce programme sont développés dans ce qui suit.

Les mesures proposées contribueront à **empêcher l'émigration d'entreprises et de sites de production à l'étranger, donc la perte d'emplois en Suisse**. Elles visent également à soutenir la consommation en Suisse et auront donc un **effet préventif sur le ralentissement conjoncturel qui se dessine dès à présent**.

2. Des bonnes conditions-cadres génèrent de la prospérité et des emplois

Pour atteindre l'objectif visé, donc l'optimisation des conditions-cadres afin **d'accroître la prospérité et de garantir l'emploi**, l'Etat doit réunir les conditions-cadres suivantes conformément aux principes d'une économie de marché libérale:

- **sécurité du droit, sans réglementation excessive**
- **marge de manœuvre et liberté pour les entreprises et les citoyens**

- **bonnes infrastructures**
- **impôts modérés**
- **droit des sociétés et droit boursier intéressants**
- **minimum d'interventions étatiques**
- **minimum de bureaucratie et de réglementation**
- **gérer de manière autonome l'immigration des étrangers**

En garantissant ces **conditions-cadres fondamentales**, l'Etat offre à l'industrie suisse une bonne base pour se conforter et se développer durablement.

3. Eléments d'un programme de revitalisation

Un **programme de revitalisation** permettrait de renforcer ces principes face aux difficultés actuelles. Les éléments de ce programme doivent former un **ensemble cohérent de mesures**. L'objectif est **d'optimiser les conditions-cadres mises en place par l'Etat, de réduire les coûts de production et d'améliorer l'attractivité de la place économique suisse face à la concurrence internationale**. Il s'agit également de **décharger les ménages privés** afin qu'il leur reste davantage d'argent pour consommer. Cette mesure **relance l'économie et sauvegarde des emplois**. Les mesures proposées peuvent être ventilées selon les secteurs suivants:

- **allègements des charges grevant l'industrie et l'économie d'exportation**
- **allègements des charges pesant sur l'économie intérieure (arts et métiers, agriculture, tourisme)**
- **allègements des charges supportées par les ménages privés.**

L'UDC interviendra lors des séances des commissions parlementaires compétentes ainsi que durant la session d'automne des Chambres fédérales pour exiger du Conseil fédéral un programme comportant les points forts suivants:

- **réduction des impôts et redevances**

Au début de l'année 2011 – pour ne citer que cette année-là - les charges grevant les entreprises et les ménages privés se sont accrues de quelque quatre milliards de francs sous la forme de hausses d'impôts, de taxes, de redevances et de primes d'assurance-maladie:

- o augmentation de la TVA de 0,4%: 1,1 milliard de francs

- o augmentation des prélèvements sur les salaires pour l'assurance-chômage de 0,2%, plus le pour-cent de solidarité: 620 millions de francs
- o augmentation des prélèvements sur les salaires pour l'assurance-maternité et les APG de 0,2%: 680 millions de francs
- o augmentation des primes d'assurance-maladie de 6,5% en moyenne: 1,1 milliard de francs.

D'autres hausses d'impôts et de redevances sont en préparation: augmentation du prix de la vignette autoroutière, réduction de la déduction pour les frais de déplacement, taxe CO₂ sur les carburants, augmentation de la RPLP, etc. On le voit: la tendance vers un alourdissement des charges grevant les entreprises et les citoyens se poursuit. Pendant ce temps, d'autres pays baissent leurs impôts pour accroître leur attractivité économique. Partant de ce point de vue, il est donc indispensable de renoncer à tout nouvel impôt et à toute augmentation des impôts et redevances actuels. Mais cela ne suffit pas: **il faut aussi baisser de manière ciblée les impôts et redevances en vigueur.**

Le programme de revitalisation doit donc comprendre notamment les mesures suivantes: rapide application de la réforme de l'imposition des entreprises III; suppression complète des droits d'émission; réduction de l'imposition des bénéfices des entreprises (de 8,5 à 5% au niveau fédéral); réexamen et baisse des taxes et redevances au niveau fédéral, cantonal et communal.

Par ailleurs, il faut examiner la possibilité de **reporter, voire d'annuler les récentes augmentations** des charges dans le domaine des assurances sociales (hausse de la TVA pour l'AI et augmentation des prélèvements sur les salaires). On peut également songer à une réduction considérable pour une durée limitée de la TVA grevant certaines prestations (tourisme, transport) pour donner une impulsion positive à ces secteurs. La baisse des recettes, qui en résulte pour les pouvoirs publics, doit être compensée par des mesures d'économie et d'assainissement. Il est hors de question de relâcher les efforts d'assainissement comme l'a récemment annoncé le conseiller fédéral Burkhalter pour l'assurance-invalidité. Bien au contraire, dans la perspective d'un ralentissement économique, il est plus important que jamais de veiller à l'équilibre des finances publiques et des assurances sociales.

- **supprimer les droits d'émissions sur les assurances-vie**

En fait, il serait du devoir de l'Etat d'encourager la prévoyance-vieillesse au lieu de l'entraver. Il n'est pas important de savoir si une personne conclut une assurance-vie moyennant un versement unique grâce à des économies, un héritage ou la vente d'un immeuble ou si elle finance cette future rente par des versements mensuels. Il est donc d'autant plus choquant que l'Etat pénalise par des impôts supplémentaires, c'est-à-dire des droits d'émission, les personnes qui ne veulent pas tomber à la charge de l'Etat en vieillissant. Aucune raison valable ne justifie le prélèvement d'impôts spéciaux sur la prévoyance-vieillesse. Bien au contraire: **le droit**

d'émission sur les assurances-vie, les dépôts uniques et les assurances-vie normales doit être supprimé aussi rapidement que possible.

- **stopper le renchérissement constant des transports et de l'énergie**

Les prix des transports et de l'énergie ont constamment augmenté ces dernières années, notamment à cause des interventions de l'Etat (RPLP, taxe CO₂, taxes d'incitation, etc.). Ce renchérissement hostile à l'économie et à la consommation doit être stoppé. **L'Etat doit renoncer à toutes les augmentations prévues des prix des transports et de l'énergie durant les deux années à venir. Il s'agit bien plus d'examiner des mesures d'allègement ciblées profitant aux entreprises.**

Divers milieux réclament depuis quelque temps une augmentation du prix des carburants. La somme de tous les suppléments prévus et possibles entraînerait une augmentation du prix des carburants d'environ 1.10 francs, si bien que le prix du litre atteindrait près de 3 francs. Ce renchérissement affecterait non seulement l'industrie, les arts et métiers et l'agriculture, mais aussi les ménages privés et, plus particulièrement, les habitants des régions rurales et périphériques qui ont absolument besoin d'une voiture.

Parallèlement, le DETEC prévoit de faire passer le prix de la vignette autoroutière de 40 à 100 francs. Mise en consultation en été 2011 dans le contexte du projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), cette mesure rapporterait 300 millions de francs nets par an et grèverait d'autant les usagers motorisés de la route.

La RPLP devrait elle aussi augmenter. Elle sera adaptée au renchérissement à partir de 2012. Cette taxe atteindra ainsi un nouveau record, soit 322 francs pour un transport de 300 km avec un camion de 40 tonnes, ce qui fait une moyenne d'environ 80 000 francs par camion et par an. Il s'agit de l'imposition la plus lourde du monde dans ce secteur. Ses conséquences pour l'économie suisse ne sont pas négligeables: elle renchérit les coûts de production à une époque où l'économie helvétique doit de toute manière se battre pour conserver sa compétitivité compromise par un franc suisse surévalué. Dans l'ensemble, la RPLP (1,5 milliard de francs) rapporterait 15 millions de francs de plus. **Il faut renoncer à cette augmentation.**

L'industrie, les arts et métiers ainsi que l'agriculture dépendent d'un système de transport à un coût avantageux. Aujourd'hui (par exemple, le 7.8.2011), le litre de carburant diesel coûte 1.87 francs. Ce montant correspondait ce même jour à 1.63 euros. En France ou en Autriche le diesel était proposé au prix de 1.31 à 1.34 euros par litre. La différence est de 20% environ au détriment de la Suisse. Ces coûts supplémentaires sont supportés par les entreprises productrices suisses et affectent la compétitivité internationale des exportateurs. **Les prélèvements fiscaux sur le carburant diesel doivent donc être réduits.**

D'autres renchérissements ont été approuvés ou sont planifiés pour les années à venir dans le domaine énergétique: durant la session d'été 2010 le Parlement a décidé de faire passer la rétribution à prix coûtant du courant électrique injecté (RPC) de 0,6 à 0,9 ct./kWh. Un montant de 500 millions de francs sera ainsi disponible à partir de 2013 pour soutenir les énergies renouvelables. A l'occasion de cette même session les Chambres fédérales ont décidé d'augmenter les droits d'eau qui passeront en 2011 à 100 fr. par kWh de puissance brute (aujourd'hui 80 fr.), puis à 110 fr./kWh à partir de 2015. Cette mesure coûtera 150 millions de francs par an aux consommateurs.

Divers autres taxes et redevances sont prévues dans le secteur de l'énergie, notamment en cas d'abandon du nucléaire. La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf examine actuellement une réforme fiscale écologique. L'Office fédéral de l'énergie présentera l'an prochain de nouvelles propositions en vue d'une augmentation des redevances énergétiques dans le but de préparer l'abandon de l'énergie atomique, un projet qui est de toute manière irréaliste à l'heure actuelle. Les consommateurs suisses doivent de ce fait s'attendre à une taxe d'encouragement et d'incitation sur l'électricité.

Au lieu de mettre en place de nouveaux systèmes de subventionnement dans le domaine énergétique, il serait plus utile de prévoir des incitations fiscales supplémentaires pour soutenir les mesures d'efficacité dans le secteur de l'énergie et des transports (par exemple, l'assainissement des immeubles). Cette politique permettrait d'atteindre plusieurs objectifs: relance conjoncturelle, protection de l'environnement, réduction de la dépendance des énergies fossiles, etc.).

- **Déclencher les investissements nécessaires et prêts à être soumis au Parlement dans le domaine des infrastructures (notamment dans les infrastructures de transport)**

Il faut désenchevêtrer et clarifier les flux de financement dans le secteur des infrastructures de transport (route et rail) afin de pouvoir procéder enfin aux aménagements indispensables. Ensuite, il faudra dégager les projets prêts à être soumis au Parlement et les réaliser en fonction de leur priorité – sans prélever de nouveaux impôts et redevances. Il s'agit là non pas d'un programme conjoncturel lancé par l'Etat, mais de la **réalisation de projets d'infrastructure de transport qui sont de toute manière prévus** et dont l'économie a un urgent besoin.

- **Encourager les compétences économiques dans la formation**

Il faut renforcer les compétences dans les disciplines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique dans les écoles et hautes écoles; la formation professionnelle doit être davantage soutenue.

- **Mise en place de solutions souples pour les branches et les entreprises**

Face à la situation difficile que connaît actuellement l'économie, il faut augmenter la marge de manœuvre des branches et des entreprises pour accroître leur productivité et leur permettre de conserver les emplois, donc pour éviter le transfert de places de travail à l'étranger. Il s'agit en particulier d'assouplir le marché du travail, par exemple au niveau des horaires. Il faut éviter d'entraver le bon fonctionnement du marché du travail par des restrictions (mesures d'accompagnement) supplémentaires qui augmenteraient les tensions actuelles. **Les salaires minimaux et d'autres restrictions de la liberté contractuelle des entreprises sont à proscrire absolument. Le législateur doit également assouplir rapidement les dispositions concernant l'ouverture des magasins et l'offre de produits.**

- **Réduire les charges administratives et bureaucratiques affectant les entreprises**

Il faut renoncer aux **normes augmentant excessivement les coûts** (par exemple, dans le secteur de la construction) et **accélérer les procédures d'autorisation**. Les **voies de recours** contre des projets d'investissement doivent être **réduites**. Les activités de contrôle des autorités doivent être ramenées au strict nécessaire et concentrées sur les secteurs réellement importants (par ex., dans le domaine de la FINMA).

Les formalités, formulaires et travaux d'écriture dans les échanges quotidiens entre l'administration et les entreprises (par ex., concernant les assurances sociales, impôts, demandes d'autorisation, statistiques, etc.) représentent une lourde charge pour les PME notamment. **Ces contraintes doivent enfin être réduites. Les lois en vigueur doivent être appliquées avec bon sens.**

La Confédération doit lancer un **réexamen critique du droit fédéral** dans le but de limiter à l'essentiel la législation et l'application du droit et de supprimer, moyennant une révision des lois et ordonnances en vigueur, les dispositions et réglementations superflues dans la perspective actuelle.

- **Formalités douanières plus efficaces et abandon de droits de douane d'un montant négligeable**

Les formalités douanières doivent être rationalisées pour les exportations et les importations. En outre, l'Etat doit renoncer à prélever des droits de douane d'un montant négligeable. Cette pratique peut en effet entraîner des frais administratifs plus élevés que le produit des droits.

- **Intensifier la politique commerciale extérieure par de nouvelles ouvertures du marché**

Le réseau actuel d'accords de libre-échange doit être étendu pour faciliter **l'accès aux nouveaux marchés en pleine expansion** comme ceux de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de Russie, d'Afrique du Sud, etc.

- **mieux gérer l'immigration**

La Suisse doit reprendre le contrôle de l'immigration et la gérer davantage en fonction des besoins de son économie. Elle doit à cet effet exploiter – et augmenter – sa marge de manœuvre législative. L'immigration de masse que connaît actuellement la Suisse a des effets négatifs dans plusieurs domaines: les institutions sociales sont excessivement chargées, d'où des prélèvements disproportionnés sur les salaires et des hausses d'impôts; les infrastructures sont débordées, ce qui provoque des attentes et des frais supplémentaires; les prix immobiliers explosent; la hausse de la consommation d'énergie et de ressources entraînent des coûts subséquents qui grèvent la population sous la forme d'impôts et de redevances. Toutes ces charges peuvent être réduites par une gestion intelligente de l'immigration.

- **réforme du système d'assurance internationale des entreprises et suppression du droit sur les assurances choses et fortunes nationales dans le secteur de la production**

Un groupe industriel suisse possédant de nombreuses filiales étrangères, qui veut assurer toutes ses propriétés immobilières auprès d'une assurance suisse, doit payer deux fois les mêmes taxes. Il paie des taxes en Suisse pour les assurances choses parce que la Suisse prélève des impôts à l'endroit où l'assurance a été conclue, respectivement où le groupe paie les primes. A l'étranger, le groupe paie des impôts à l'endroit où se situent les risques assurés. Inversement, si une entreprise étrangère assure à l'étranger des machines ou équipements de production travaillant en Suisse, elle ne doit pas payer des impôts supplémentaires. **Cette distorsion de la concurrence doit être éliminée aussi rapidement que possible.**

4. Champ d'activité des différentes mesures

Ventilées en fonction de leur champ d'activité, les mesures développées ci-dessus se classent comme suit:

Champ d'activité	Mesure
Allègements/avantages pour l'industrie et l'économie d'exportation	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les impôts, taxes et redevances - réformer de l'imposition des entreprises III - réduire l'imposition des bénéfices des entreprises - supprimer le droit d'émission - stopper tout nouveau renchérissement du prix des transports et de l'énergie - soutenir les compétences économiques dans la formation - mesures pour sauvegarder la souplesse du marché du travail - supprimer des charges bureaucratiques et administratives - dérégulation - rationaliser le secteur douanier - intensifier la politique commerciale extérieure - mieux gérer l'immigration - réformer le système d'assurance internationale des entreprises et supprimer les taxes grevant les assurances choses et fortunes dans le secteur de la production
Allègements/avantages pour l'économie intérieure y compris le tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les impôts taxes et redevances - réformer de l'imposition des entreprises III - réduire l'imposition des bénéfices des entreprises - supprimer le droit d'émission - stopper tout nouveau renchérissement des prix des transports et de l'énergie - déclencher les investissements nécessaires et prêts à être soumis au Parlement dans le domaine des infrastructures - soutenir les compétences économiques dans la formation

	<ul style="list-style-type: none"> - mesures pour sauvegarder la souplesse du marché du travail - supprimer des charges bureaucratiques et administratives - dérégulation - mieux gérer l'immigration
Allègements/avantages pour les ménages privés	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les impôts, taxes et redevances - stopper tout nouveau renchérissement des prix des transports et de l'énergie - mieux gérer l'immigration